

5964 2730

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

Un Peuple - Un But - Une Foi

\*\*\*\*\*

**MINISTERE DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR  
DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME**

\*\*\*\*\*

**Direction des Affaires Sociales**

\*\*\*\*\*

*Atelier organisé par le Ministère des Sénégalais de  
l'Extérieur, de l'Artisanat et du Tourisme en collaboration  
avec le Bureau Sous-Régional du Bureau International du  
Travail (BIT)*

**THEME**

**La protection sociale et juridique  
des Sénégalais de l'Extérieur :  
Quelles politiques et stratégie  
nationales ?**

## Termes de référence de l'Atelier

### **I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Les migrations internationales ont toujours constitué une pièce maîtresse de l'évolution des sociétés. Depuis une vingtaine d'années, on note une intensification des mouvements de populations et une très grande diversification des flux. Les résultats d'une enquête<sup>1</sup> réalisée auprès des ménages sénégalais par le Ministère de l'Economie et des Finances du Sénégal révèle que 70% des ménages sénégalais ont au moins un membre de leur famille à l'étranger.

Au total, parmi les sénégalais partis à l'étranger au cours des cinq dernières années ayant précédé l'enquête, 46% ont migré vers l'Europe et plus particulièrement en Italie, en Espagne ou en France.

Cette enquête souligne également que la migration sénégalaise est également intra-africaine pour 44% répartis entre les pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) (14%) et le reste de l'Afrique (30%).

Les destinations les plus fréquentes étant la Guinée, la Gambie, la Côte d'Ivoire, le Mali et la Mauritanie.

Partout ailleurs en Afrique, la couverture sociale ne concerne qu'une infime partie de la population active : les travailleurs salariés des secteurs public et privé.

Par ailleurs, dans les pays d'accueil la grande majorité des migrants sénégalais ne sont pas des travailleurs salariés et ceux qui sont effectivement salariés sont en grande partie employés dans l'économie informelle. Ainsi, une part importante des migrants sénégalais se trouve occupée dans des emplois précaires à faibles revenus ou dans des activités irrégulières. Ces emplois sont aussi souvent synonymes de mauvaise

<sup>1</sup> République du Sénégal (2004): Rapport de synthèse de la deuxième enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM-II) Ministère de l'Économie et des Finances, Direction de la Prévision et de la Statistique. Dakar.

conditions de travail, de faibles perspectives de promotion professionnelle et de protection sociale limitée.

Les travailleurs sénégalais établis à l'étranger ne bénéficient que rarement de protection, en cas d'éventuels risques sociaux. Compte tenu de leur situation particulière, à savoir la durée de leur période d'emploi et de résidence, les travailleurs migrants rencontrent des obstacles ne leur permettant pas d'être correctement couverts par les régimes de sécurité sociale. Ils risquent de se voir privés de leur droit aux prestations sociales dans leur pays d'origine du fait de leur absence, et d'être confrontés à des restrictions en termes de couverture sociale dans le pays d'accueil.

Par ailleurs, dans le contexte actuel de promotion de la migration circulaire, des mécanismes spécifiques doivent être mis en œuvre pour garantir que les travailleurs temporaires ne soient pas exclus des systèmes de sécurité sociale.

La grande majorité des Sénégalais de l'Extérieur n'étant pas instruite, elle ignore, pour une large part, ses droits et devoirs en matière de protection sociale. Or, l'existence d'une protection sociale est cruciale afin d'assurer à nos compatriotes expatriés des normes minimales de bien-être pour leur permettre de vivre dans la dignité.

Le gouvernement du Sénégal accorde un intérêt particulier à la migration de ses citoyens. Cette préoccupation s'est matérialisée par la création en 2003 d'un Ministère des Sénégalais de l'Extérieur de plein exercice pour une gestion rapprochée des Sénégalais de l'Extérieur.

Tenant compte du nombre important de ses citoyens qui vivent hors du Sénégal, l'Etat du Sénégal fait de la question de la protection sociale de ses ressortissants à l'étranger un point central de sa coopération avec tous pays où réside une forte communauté de Sénégalais et d'intégrer cette préoccupation dans le "Package deal" à négocier avec ces pays.

C'est toute la problématique du basculement d'une frange déterminante du système de redistribution des revenus qu'il s'agit d'appréhender pour fonder la démarche préventive qui sous tend le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP) révisé, appuyé par le projet de Stratégie Nationale de Protection Sociale.

La migration des Sénégalais étant essentiellement motivée par les besoins économiques des familles, elle contribue de manière très significative à la croissance et au développement du Sénégal. Nombre d'efforts seraient voués à l'échec si les migrants qui contribuent aujourd'hui à soutenir de nombreuses familles par un volume impressionnant de transferts, se trouvaient demain sans revenus de remplacement dès lors qu'ils décident de retourner au pays.

Or la problématique se pose différemment :

- Selon la branche de risque sociale (maladie, vieillesse, accident du travail, invalidité etc.)
- Selon que le travailleur exerce ou non une activité salariée
- Selon que le travailleur exerce une activité dans un pays lié ou non par un accord de sécurité sociale avec le Sénégal

La question est si cruciale qu'elle figure dans la nouvelle version du DSRP et sa complexité appelle plusieurs types de mesures.

C'est dans ce contexte que le Ministère des Sénégalais de l'Extérieur a organisé un séminaire de deux jours les 1<sup>er</sup> et 2 Août 2006 pour la formation de tous ses agents sur les mécanismes de la protection sociale.

Cette rencontre a permis aux agents du Ministère de mieux appréhender :

- la protection sociale et de la sécurité sociale
- la stratégie nationale en matière de protection sociale
- l'importance de la conservation des droits acquis et en cours d'acquisition des Sénégalais de l'Extérieur dans les pays d'accueil.

## **II - OBJECTIFS DU SEMINAIRE**

### **a. Objectif principal**

L'objectif principal de ce séminaire est de définir une véritable stratégie et un plan d'action opérationnel à court et moyen termes en vue d'étendre cette protection sociale et juridique des travailleurs migrants sénégalais et de leurs familles.

### **b. Objectifs spécifiques**

- faire le diagnostic des difficultés des migrants sénégalais et de leurs familles en matière de protection sociale et juridique,
- définir un cadre de concertation des pouvoirs publics et des partenaires sociaux pour la résolution des problèmes de protection sociale des migrants sénégalais et de leurs familles,
- valider les conclusions et recommandations de l'étude sur la protection sociale des sénégalais de l'extérieur et les grandes lignes du plan d'action qui sera proposé.

## **III - RESULTATS ATTENDUS**

Les résultats attendus de l'atelier sont :

- la définition d'approches ainsi que l'élaboration de méthodes et d'outils ~~et~~ appropriés pour assurer et étendre de la protection sociales des migrants sénégalais et de leurs familles ;
- la formulation de propositions de mécanismes institutionnels pour faciliter la cohérence et la coordination entre les différentes parties prenantes au niveau national pour la mise en place d'un système de protection sociale et juridique viable des migrants sénégalais ;
- la définition d'une stratégie et d'un plan d'action opérationnels pour assurer une couverture sociale et juridique effective des migrants sénégalais.

## **IV - DEROULEMENT DE L'ATELIER**

L'atelier se tiendra à Dakar, du 07 au 09 avril 2009, à l'hôtel Savana pour une durée de trois jours. Il réunira environ 60 participants issus des différentes parties prenantes que sont le Gouvernement, les experts en

matière de sécurité sociale, les partenaires au développement, les représentants de la société civile, les représentants des caisses de sécurité sociale, les partenaires sociaux et les associations des sénégalais de l'extérieur qui sont les principaux concernés.

Les experts seront invités à faire des présentations sur les thèmes retenus et des travaux de groupes sur des sujets spécifiques viendront étayer les différentes communications.

La documentation de base et l'ordre du jour annoté seront préparés avant l'atelier et distribués aux participants.

Parmi les thèmes qui seront abordés, on peut notamment citer :

- ✕ • Etat des lieux de la protection sociale des sénégalais de l'extérieurs et de leurs familles: quelles options pour élargir la couverture ?
  - L'impact de la protection sociale des sénégalais de l'extérieur et de leurs familles sur le développement économique et social du Sénégal (transferts de fonds, retour, réinsertion sociale et professionnelle)
- ✕ • Quelles stratégies et quelles actions à court et moyen termes pour asseoir une politique efficace et efficiente de protection sociale des sénégalais de l'extérieur?
  - La situation sociale et juridique des migrants Sénégalais (interventions des représentants des sénégalais de l'extérieur.
  - Les stratégies associatives et communautaires de protection sociale des migrants et leurs familles : comment les renforcer ?
  - La négociation et l'application des accords multilatéraux et bilatéraux de sécurité sociale: quelles perspectives?
  - L'extension de la couverture par les institutions de sécurité sociale : comment faire des progrès significatifs ? (dispositifs volontaires, couverture de la migration circulaire...)
  - Comment renforcer la protection juridique des Sénégalais de l'Extérieur ?

L'expert désigné se chargera de préparer et de présenter un document de base traitant chacun des thèmes ci-dessus.